

Nous, orthophonistes salariés, libéraux, étudiants, enseignants, maîtres de stage, réunis à nouveau le 03/05/16, à Tours avec les représentants du SORC-FNO, FOF, UFMICT CGT, UNADREO) constatons que depuis 3 ans, le ministère refuse de répondre aux demandes de notre profession concernant l'amélioration de l'attractivité de l'exercice salarié.

Nous constatons que persiste l'absence d'adéquation entre nos salaires et notre niveau d'étude ce qui entraîne une désertification hospitalière et plus généralement des postes salariés. Nous avons expliqué sans relâche les conséquences de cette situation pour la qualité des soins et de la formation.

Nous rappelons que nous avons participé à toutes les initiatives proposées par l'intersyndicale nationale (FNO, FOF, UFMICT CGT, SUD, CFTC, UNSA, CFO, UNADREO) intersyndicale à laquelle s'associe la FNEO à chaque fois qu'elle le juge nécessaire.

Nous avons rappelé ce qu'avait écrit fin 2015 les étudiants dans un dossier remis à Madame la Ministre de la santé :

"La disparition de l'orthophonie à l'hôpital serait préjudiciable avant tout pour les patients mais signerait le déclin de notre profession... Nos enseignants orthophonistes, nos maîtres de stages, nos maîtres de mémoire ne peuvent continuer à exercer dans ces conditions ... Nous réclamons une juste reconnaissance de nos compétences ... équivalente (à notre niveau) de formation"

**Nous demandons :**

**- la présentation, dès le 18 mai lors de la réunion du groupe de travail au ministère pour l'attractivité des postes hospitaliers, de grilles salariales en adéquation avec notre niveau de formation, de compétences, d'exercice....**

**c'est-à-dire avec un début de carrière minimum à 2 fois le SMIC, une progression de carrière linéaire, sans quotas, pour tous les orthophonistes salariés de la fonction publique**

**Nous décidons de nous revoir à nouveau le 18 au soir et si nos revendications ne sont pas entendues, nous décidons :**

**- à partir du 19 mai : pour les professionnels, l'arrêt de nos activités cliniques et universitaires (enseignement, encadrement stage et mémoire, soutenances de mémoire, examens...)**

**Et nous proposons le 3 juin : une manifestation nationale des orthophonistes et étudiants orthophonistes**

**Nous décidons d'adresser cet appel à l'ensemble de nos collègues.**

*Propositions votées à l'unanimité par l'assemblée présente ce 3 mai 2016, à Tours (32 personnes +3 pouvoirs)*